



L'appel à projets "*Villes respirables en 5 ans*" du ministère de l'Ecologie encourage les Villes à s'engager en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air.

En septembre 2015, la candidature d'Epernay et de la CCEPC a été retenue, au même titre que 24 autres lauréats nationaux. Pendant 5 ans, ils bénéficieront d'un appui financier et méthodologique de la part du ministère de l'Ecologie (fonds de financement de la transition énergétique) et de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie. Les actions proposées pourront être aidées jusqu'à un million d'euros. Les mesures engagées doivent avoir un rapport avec les transports et la mobilité, l'industrie, l'agriculture, le logement, l'innovation vecteur de croissance verte et la planification urbaine.

Pour Epernay et la CCEPC, sont ainsi concernés le soutien aux particuliers pour l'achat de vélos à assistance électrique, une étude de la qualité de l'air, l'achat de bus de ville et de bennes à ordures ménagères moins polluants, ou encore une étude sur la circulation dans le cadre du futur aménagement des Berges de Marne. D'autres actions sont à affiner, parmi lesquelles un parking de covoiturage au niveau du stade Paul-Chandon, ou la mise en place d'un stage d'écoconduite à destination d'agents de collectivités et d'entreprises.

---

**Source URL:** <https://www.epernay.fr/article/villes-respirables>

**Liens**

[1] [https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/image/article/ville\\_respirable\\_5\\_ans.png](https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/image/article/ville_respirable_5_ans.png)